L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. —NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 AVRIL 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 31, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription ceit un journal seulement, soit aux annonces, n'est prise considérée comme souscription de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pièce pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce régulière, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces.—Les artisans et ouvriers (exceptant maîtres de métiers, 50c), les Boulangeries d'assurances et autres instructions publiques, les agents pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, des ventes de la connaissance latente et commerciale, 25c. Des personnes aux journaux l'année et d'avance.

Les principaux souscripteurs aux avis au limité à un carré et demi, et seulement tous les semaines.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour qu'elles l'attention du public à des ventes d'immeubles, meubles, noms, les articles signés par des passagers, les annonces de théâtres &c. &c. doivent payer au tarif des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle quelconque, et par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles qui doivent paraître journellement, le temps qu'elles doivent être avisés, doivent le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné d'année, telles que vente à l'encan par ordonnance de justice, ventes de propriétés et habitations, ventes en terrains à vendre, à louer ou à affermer, enchères publiques, ventes de navires, ventes de bois, seront payées en comptes séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne seront pas insérées dans le temps convenu, seront payées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LE DERNIER ANNONCE de feuillage ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été répondu.

LES TIRAGES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour des nouvelles annonces, seront payés à la somme des dites insertions 1.00.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et tout ce qui annoncera une nature politique, paieront double de l'ordinaire.

CABOTAGE.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM-SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord.

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

Ce vaste et magnifique navire, appartenant à la Ligue Royale Britannique, sera exécuté par les Lords de l'Amirauté, Rt. Hon. Lord Ashley, Capt. H. E. Jenkins
BRITANNIA..... Capt. J. Hewitt.
CALEDONIA..... Capt. R. G. Lott.
ACADIA..... Capt. Alex. Ryrie.
Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

Britannia.....	4 janvier.....	1er. février.
Caledonia.....	4 février.....	1er. mars.
Acadia.....	4 mars.....	1er. avril.

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
Prix du passage, de Halifax à Liverpool 90
Il y a bord de chaque steamship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix d'avance est payé.
Les lettres et les journaux envoyés par ces steamships doivent passer par les bureaux de poste.
Halifax 4 JARVIS & ANDREWS.
8 *juin* 7, Canal Row, Nouvelle-Orléans.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ère MUNICIPALITE, ENTRE LA VILLE ET LA PAROISSE JEFFERSON.

Prix de fraction; 3 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera en opération depuis le point du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à neuf heures du matin. Le dernier départ pour le retour se fera à 8 heures du soir. Les voyages le plus grand, certain, le plus agréable et le plus sûr de la cité. Les voyages de nuit ne seront pas accidentés impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans difficulté, les whats sur les deux rives sont dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule	5 cents.
Pour un cheval et son cavalier	20
Pour un cheval et son cavalier, et un chariot	75
Pour un cheval et un wagon	75
Pour un cheval et une voiture	1 00
Pour un cheval de plaisir, les dimanches	50
Pour un cheval et une voiture	50
Pour un cheval de plaisir, les dimanches	50
Pour un cheval et une voiture	50

ROBERT MURPHY
PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS DE LA RIVIERE ET DIAIRIES.

Le nouveau bateau à vapeur, de marchandises, Capt. Jourdain-Martin, ayant de rapide et point à neuf, représente les ses voyages de la Balize et Nouvelle-Orléans pour le Port de la Nouvelle-Orléans pour les ventes de la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le bateau Jourdain prise partie qui des ventes, et pourra compter à bord de Fame d'être ponctuels à l'heure indiquée, et ceux que les négociants qui voudront bien m'adresser leur ordre à bord, ou à mon bureau, 31 Rue de Chartres, seront sûrs de trouver un bon et prompt service.

Je compte sur la confiance que les habitans et les négociants voudront bien m'accorder de leur ordre, et je les prie de m'en donner.

Pour fret, et passage, s'adresser au capitaine, ou à
J. A. BAUER.
Capt. H. Windle, partira de la ville pour la Balize, 4 mai, à 8 heures du matin. Pour passage, s'adresser à bord ou au
MERLE, BEYLIE & Co. 31 Vieille Levée.

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thomas Clark, partira pour le Bayou Sara, tous les dimanches matin, à 10 heures précises, et le retour, tous les mercredis retour, il partira du Bayou Sara tous les samedis matin, à 10 heures précises. Les chars du rail road. Ce bateau remplace le Louis.

Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits de sangle. Les cependant jusqu'à ce que le fret et le bord de ce bateau est telle que tous les chargeurs sauront avoir toute confiance qu'il prendra la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou au
10 *avril* BONNER, 11, St. Charles.

STEAMER MALLE DES U. S. MILLIANT.

Paquebots semi-hebdomadaires pour la côte du Mexique, Rio Grande, Tampico, Port Lavaca, Port Ilusion, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le bon steamer à double machine MILLIANT, capitaine Hart, partira demain de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et sera son retour à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de même heure. Au voyage on ne touchera que les bateaux pour la Pointe Coupée et Tunica, comme de coutume.

Les prix du passage, etc. sera les mêmes que ceux du char du rail road. Les passagers faisant les voyages de la date.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 88 Gravier.

L'attention du public est appelée sur ces bateaux, machines et constitutions sont extrêmement neuves, il y a des prix de sauvetage patentés de Kraus, pour prévenir l'explosion des bouilloires, mais ne pas prévenir les incendies, une dunette sera fait pour y prévoir les incendies et chaudières. Les bateaux et ainsi pour les dépêches de ces bouilloires, mais ne pas prévenir les incendies. Ni l'argent ni les soins n'ont été épargnés pour rendre ces bateaux, ainsi bons et le plus confortables de tous qui soient ces voyages.
30 *fev*

FOUR ST. LOUIS.—Le splendide steamer ALEX MOORE, capitaine Edward Pond, partira mercredi 24 courant à 4 heures P. M. pour le port ci-dessus et tous ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co.
30 *av* 31 Poydras.

POUR MARSH'S ISLAND.—Le steamer bon comm LEVI WELCH, capt. Good rich, s'arrêtant actuellement au bout de Bienville, partira régulièrement tous les samedis à heures P. M., pressant fret et passagers pour Marsh's Island, Côte Blanche, Belle Isle, Isle de Cypremort, Bouf, Chacoupe, et tous les ports intermédiaires s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, 1 Front Levée.

POUR ST MARTINSVILLE.—Le steamer, Sn. marchent, PATRICK HENRY, capt. R. J. Dwyer, partira pour le port ci-dessus et tous ces intermédiaires, samedi 30 courant, à 10 heures. A M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
P J PAVIE, 8 Co. 31 Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bon steamer CHAVIN, capitaine T Stephanson, est attendu lundi 29, pour repartir immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN.
26 *av* 34 Levée.

POUR LES ATTAKAPAS.

Le nouveau bateau à vapeur bon marcher et à double marchés le FLORENCE, capt. Gaston, partira pour les Attakapas, passant par Patterson ville, Franklin la Nouvelle Iberia, St Martinville et ses ports intermédiaires, demain, 30 du courant à 10 heures A. M. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
MM. DARBY Jr 31, Vieille Levée.

N B Le Florence prendra le fret aux mêmes prix que tous autre bateau.

POUR ST. LOUIS: Le superbe bateau à vapeur du marcher, CAPITAN, capt. Jourdan, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, samedi, 11 mai, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co. Agents,
24 *Poydras*.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Vendredi soir, 24 courant—Le magnifique paquebot WABASH, capitaine C. Boulton, ayant la principale partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance du fret de 150 balles en pour passage, ayant de superbes arrangements, contrôlés pour le meilleur des cabines des derniers paquebots de New York et de Liverpool, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
J. W. STANTON & Co.
Encouragez Magasins et Lafayette.

Le Wabash a un très bel entrepont, et peut prendre bon nombre de passagers.
30 *av*

POUR NEW YORK.—Le goélette THAMES, capitaine Bieloo, partira sous peu. Pour passage ou fret, s'adresser à
T. TOBY & ROGERT, 76 Camp.

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe ISAAC NEWTON, capitaine Spalding, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour frêt ou passage, ayant des agréments supérieurs, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.
27 *av*

POUR LE HAVRE—passage-classes—Le superbe quatre-mâts FRANCIS DEPEAU, capitaine Sagory, partira le 6 mai positivement. S'adresser à bord ou à
C. BURKLE, 91 Dauna.
27 *av*

POUR LE HAVRE—Le superbe paquebot de première classe et bon confort, TALISMAN, capitaine Rogers, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour frêt de 250 balles de coton, ou pour passage, ayant de très beaux aménagements, s'adresser à
JENKINS & TIGLER, 3, rue St Charles.
26 *av* 27

PASSAGE POUR LE HAVRE.—Le bon navire KENTUCKY, capitaine John L. Rogers, partira le 1er. mai. Pour passage, ayant de beaux aménagements, de 4 passagers, s'adresser à bord, ou à
JOHN R. SHAW & Co.
Prix de passage, cette ville à liqueur, $100.
30 *av*

POUR LE HAVRE—Le navire PEDOUARD, capt. J. Laguarenne, ayant une partie de son fret et engagée pour le restant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
CHS DUFOUR, 11, rue Conti.
13 *mars*

POUR LE HAVRE—Le navire de voilier, LUCY capitaine Quirol, partira immédiatement. Pour fret de 250 balles de coton, ou passage, s'adresser à
H. H. GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire du voilier BORNHOLM, capitaine Thompson, ayant la majeure partie de son cargaison engagée, partira incessamment. Pour frêt de 250 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.
27 *av*

POUR LIVERPOOL.—La barque A. I. VICTOR, capt. Bartlet, partira incessamment. Pour frêt de 200 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le paquebot du voilier R. DEKER, capt Dowden, partira incessamment si on a besoin encore de 350 balles de coton. Pour frêt, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ancien THETIS, capt. Vaughan, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour frêt de quelques centaines de balles de coton.
DUNCAN KENNEDY.
24 *av* 84 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le bon navire ARAGON, capitaine Knight, sera expédié dans peu de jours. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE,
15 *av* 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le bon paquebot de 1re classe ASHLAND, capitaine William Lowe, partira incessamment. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE,
16 *av* 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire ABBOTSFORD, capitaine Everard, partira cette semaine. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, ou à
L. H. GALE,
2 *av* 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire du voilier ASHLAND, capt. Williams, partira incessamment. Pour frêt de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR ANVERS.—Le navire JAMES H. SHEPHERD, capt. Bouteille, partira incessamment. Pour frêt de 100 boucauts de tabac, ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE,
18 *av* 93, Commune.

POUR HAMBOURG.—Le navire EUZEBE, bon voilier et de première classe, capitaine Thurston, partira incessamment. Pour frêt de 300 balles de coton ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

POUR GLASGOW.—La barque Bon voilier LAURENA, capt. Rankin, partira incessamment. Pour frêt de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.

DEMANDE DE NAVIRES A AFFRETER.

On demande des Navires à affrêter pour la Guadeloupe et la Martinique. S'adresser à
EUGENE CAYSOL No. 3, rue St Charles, ou manufacture de M. Charlasson jeune, Rue Caquet, St. Pierre Martinique.
30 *avril* 1f

PORTS DU GOLFE.

POUR LA HAVANE.—Bon dernier voyage, pour la saison de la Havane, le bon navire A. B. A. Capt. H. Windle, partira Sa sortie prochain, 4 mai, à 8 heures de matin. Pour passage, ayant d'excellents arrangements, s'adresser à bord ou à
MERLE, BEYLIE & Co 31 Vieille Levée

POUR MATAMOROS.—Par la Rivière.

Le bon goélette de Baltimore, RANGER, capitaine Ayer, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira jeudi, 2 mai. Pour balance de fret ou passage, ayant d'excellents arrangements, s'adresser à
W. J. TIGLER, 36 Bienville.

POUR LA GUADELOUPE ET ST THOMAS.

Le brick à hunier KENNEBEC, capitaine Hall, partira pour ces ports sous huit jours. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à la Tranquille.
BLANCHARD, EIMER & Co.
28 *av* 26 Bienville

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot T STREET, capt. J. Wilson, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à
REYNAUD & FALLON.
19 *av* 34, Tchoupoulas.

POUR SANTIAGO DE CUBA.—Le brick à hunier CARIB, capitaine Potter, partira prochainement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE,
17 *av* 34, Vieille Levée.

On demande un navire à expédier tout de suite pour New-York.
28 *av* FODDICK & BRO.
74 Camp

AUX HABITANTS SUCRIERS DE LA LOUISIANE

Méthode patentée de N. Ilulieux pour la fabrication du sucre.

Les soussignés agents de MM. Merrick & Todme, propriétaires de la fonderie de Southwark, à Philadelphie, et nommés par le patentée de M. Hulieux, informent MM. les habitants sucriers qu'ils sont disposés à construire pour ces nouveaux appareils, livrés sur les habitations et dès à fonctionner avec les chaudières et cuvettes.

Cet appareil est construit suivant quatre dimensions différentes.

No. 1—produisant six barcouts en 24 heures.
No. 2—produisant douze barcouts en 24 heures.
No. 3—produisant dix-huit barcouts en 24 heures.
No. 4—produisant vingt-quatre barcouts en 24 heures.

Par l'emploi de ce procédé la qualité de la vapeur dépense de 20 pour cent; et le produit de la méthode ordinaire, et le sucre ainsi fabriqué vaut au moins 25 pour cent de plus, la quantité du mélasse, et le produit, pour cent, mais elle est de qualité supérieure.

Un employé sur le moit animal qui grain, on ob tant du sucre blanc du cristaux de cette manière, sans emploi de formes ni d'autre autre procédé de raffinage. L'économie du combustible est important, la dépense du sucre, du bois, du charbon et sur les habitations qui ne font point usage de bagasse on consomme une corde de bois par boucaut. Dans le cas contraire on ne consomme que la bagasse, et la moitié de la machine à vapeur.

Cette nouvelle méthode de fabrication du sucre n'est plus d'un état d'expérience. C'est un fait vérifié ainsi qu'en peut s'en convaincre en se référant à la lettre ci-N. M. Hulieux, qui l'habitation de Mr. Bernard, Bayou Sarah, et sous son entière satisfaction.

Voyez Abeille du 16 février et Bulletin, Tropic, Picayune et Prix Courant du 17

Les ordres seront reçus jusqu'à la fin d'avril.

Pour le prix et les conditions, s'adresser à
W. H. ROBERTSON & Co.
30 *mars*—1m 27 Magnolia

A LOUER—une maison basse de quatre appartements, située rue St. Claude, entre les rues Dauphine et Ste. Anne. S'adresser à
A. BRUIER, rue St. Louis No 9.

MAISONS A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le rail road de Pontchartrain.

Une maison à étages également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levee.

Ces maisons seront louées à des prix modérés; pour conditions s'adresser à
J. ALBERT,
22 *av* 25, rue St. Louis

A LOUER PRESENTEMENT,

Deux maisons basses, en briques, toutes neuves, situées rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine.
24 *av* 9 rue St. Louis

A LOUER—Une très belle Maison, rue Condé, au coin de celle du Quartier se composant d'un grand salon, d'une salle à manger, et de chambres à coucher, le devant, une galerie et un jardin fertigrable. Le tout en très bon ordre et à louer à un prix modéré. S'adresser à
A. GORDON, WYLIE & Co.
8 *mars* 31, rue St. Louis.

MAISONS A LOUER—Deux maisons à deux étages très spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire près des Champs Elysés; les dites maisons ont un second étage de chambres, et chacune deux cours et receivoir l'eau des water works.

Une maison à trois étages, rue Marigny, près la levée, et ayant un second étage de chambres, et jouissant pareille de l'hydrant des water works.

Les maisons sont louées à bas prix, pour les conditions s'adresser à
J. ALBERT,
22 *av* 25, rue St. Louis.

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, consistant en Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en fer donnant sur les deux rues. Plus grand et de très bon goût. S'adresser pour plus ample renseignement à
R. D. BLOSSMAN & Co.
26 *mars* 31, Rue Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 3 cabinets, galerie, et avec deux cuisines perdues, de 4 chambres entières, &c. Le tout sera loué à raison de 15 par mois.

Aussi, deux moitié de maison, de trois chambres, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, charnes, &c. à louer pour $10 par mois.
W. E. & R. MURPHY,
30 *mars* 124, Vieux Marché.

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages grand magasin, située rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.

Une Maison à l'enseigne Grands Hommes et Enfants.

Deux M. loues sises rue Ste. Françoise.

Une Maison sise rue St. Louis, pr. Chiffrene.

Une Maison sise rue Chiffrene, devant St. Louis.

Une Maison sise rue Ste. Anne, près Chiffrene.

Une Maison sise rue Chiffrene, devant Ste. Anne.

Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
Rue de Chartres, No. 108, entre les rues St. Louis et Conti.
6 *jun*

CHARBONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en main et reçoivent constamment de la mine de charbon de Wilson, Childs & Co de Philadelphie, un assortiment de Charbonnages choisis, en trois sortes et grosseurs: Charbon en bulle, charbonties forges et fagines, charbons distillés, charbons ordinaires pour bateaux et chaudières, pour de plus grandes et petites forges, et pour les usages domestiques, ainsi qu'un assortiment de charbon de bois.

Ces charbons sont vendus à des prix modérés, et sont garantis de bonne qualité.

Pour les conditions, s'adresser à
WILLIAM & WOODRUFF, 60 Camp.

Nouvelle-Orleans:
MARDI MATIN, 30 AVRIL 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue.... Le fanatique égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT:

1er. DISTRICT—JACQUES TOUTANT.
24 " ZENON CAVELIER.
3e " GEORGE A. VIGIO.
4e " LAFAYETTE SAUNDERS.
5e " CYRIE DUPRE.
6e " EDWARD SPARROW.

POUR LE CONGRES.
SECOND DISTRICT:
BANNON G. THIBODEAUX.
TROISIEME DISTRICT:
THOMAS BUTLER.
QUATRIEME DISTRICT:
LOUIS BORDELON.

ASSOCIATION WHIG
DE LA MUNICIPALITE No. 2.

Une assemblée des membres de l'Association est convoquée pour ce soir, Mardi, à 7 heures précises, au local, rue Condé, maison Blasco.

LUCIEN HERMANN, JULES DAVID, } Secrétaires.

Les informations que nous recevons de tous les points de l'Est nous donnent l'assurance que dans deux districts Congressionnels au moins nous élirons nos candidats: nous voulons dire le 2e et le 6ème.—L'élection de M. Bannon G. Thibodeaux, candidat whig du second district, est considérée comme certaine. Il aura en ville 300 à 400 voix de majorité, laquelle sera réduite peut-être de 50 à 60 voix par le vote d'Algers. La paroisse de Jefferson lui donnera, suivant toute probabilité, une majorité décidée, ainsi que St. Charles (paroisse de M. Labranche), St. Jean Baptiste et St. Jacques augmenteront cette majorité d'environ 150 voix. Dans le comté de Lafourche, composé des paroisses de l'Assomption, de l'Ascomption, de l'Terrebonne et de Lafourche intérieure, les amis de M. Thibodeaux se font forte de lui assurer de 400 à 700 voix de majorité. En un mot, il n'aura pas une majorité moindre de 500 voix en mettant les choses au pire; mais elle sera probablement de 1000. Il ne faut pas perdre de vue que le district a toujours été whig et que M. Alcée Labranche n'a été élu que parce que les whigs n'ont pour aimé dire pas voté tandis que les locofocos ont donné avec toutes leurs forces: circonstance qui est justifiée par les chiffres de l'élection, lesquels excèdent à peine la majorité whig à l'élection Présidentielle de 1840.

Dans le quatrième district la majorité sera beaucoup moins forte. En 1840, Moore fut élu par environ 50 voix de majorité après une campagne électorale des plus chaudes. En 1842, il l'emporta sur Bryce par environ 250 voix de majorité. L'un dernier il fut battu par le général Bruce par 375 voix. Il paraît qu'en cette dernière circonstance, M. Bowman dut son élection d'abord à l'apathie des whigs, ensuite à des préférences civiles. Cette année nous espérons qu'on aura secoué cette apathie qui nous a été si funeste depuis 1840, d'ailleurs le choix du candidat est des plus heureux. M. Louis Bourdon est créole de la Louisiane; homme d'intelligence et de capacité, orateur plein de verve et d'abondance, il est en outre l'un des hommes les plus populaires de son district. Sa victoire peut donc être considérée d'avance comme certaine, et sa majorité ne sera pas au-dessous de 900 à 300 voix.

Dans le troisième district le juge Butler ne fera pas mauvaise figure, bien qu'on n'espère pas le voir élire. Avec tout autre adversaire ses chances seraient excellentes, mais la popularité du général Dawson est si grande dans ce district qu'il laisse peu d'espoir à son adversaire quelqu'il soit. Cependant on nous assure que tout le monde fera son devoir, et qu'on tentera bravement la fortune.

Il paraît qu'on révoque en doute les traversées dont faisant mention notre numéro d'hier.—Il n'est pas impossible que la liste maritime sur laquelle nous avons puisé nos informations soit inexacte: on peut facilement avoir pris un bâtiment annoncé *en partance* pour un bâtiment dans le port; mais nous tenons cette liste à la disposition de qui voudra la voir afin de prouver que s'il y a eu erreur elle ne peut du moins nous être attribuée.

TROISIEME MUNICIPALITE.—A la dernière séance du nouveau conseil de la Troisième Municipalité, on a maintenu la taxe spéciale imposée par l'ancien conseil et nommé des receveurs chargés de la percevoir.

On doit d'autant plus le féliciter de cette détermination sage et loyale, que les billets de la Corporation en ont déjà éprouvé une notable amélioration.—Dans quelques mois d'ici la municipalité d'en bas sera, nous l'espérons, tout à fait hors d'embarras.

Conseil de la Première Municipalité.—Le Conseil s'est réuni hier soir.

On donne lecture d'un message du maire renvoyant avec ses objections la résolution passée à la séance précédente, créant cinq places de commissaires de police.

Sur motion, le Conseil persiste dans sa résolution malgré le veto du maire, par 6 voix contre 3.

Le président du comité de finances fait un rapport sur une résolution proposée par M. Davis, à la dernière séance, créant une place de *collecteur* de taxes sur recettes, &c. Sur motion la résolution est adoptée après un amendement. Elle porte qu'il sera nommé deux collecteurs pour faire le service maintenant confié au collecteur nommé par le trésorier du Département de la police—chacun d'eux devant donner caution pour $15,000, et payer tous les lundis les sommes recouvrées pendant la semaine antérieure. Il leur sera alloué la même commission qu'au collecteur actuel.

On adopte une résolution accordant une déduction de deux pour cent à ceux qui paieront eux-mêmes leurs taxes au trésor du 1er. janvier au 1er. mars.

Le comité de police fait un rapport contraire à la demande d'autoriser des Bateliers les pratiques bourgeoises de la rue Galiatin.—Approuvé.

La pétition de M. Bentick, demandant la permission d'amarrer ses bains flottants en face de la municipalité à partir du 1er. mai prochain, est renvoyée au comité des améliorations.

On lit une pétition d'un certain nombre d'habitans de la rue Royale, exposant que dans les quinze dernières jours, il a été établi une buvette dans le Rends, qui constituent une véritable nuisance. Cette pétition constate qu'il existe maintenant dans un seul lieu, entre Bienville et Dauane, quatre de ces maisons de jeu, et que de nouvelles demandes ont été faites afin d'obtenir l'autorisation d'en ouvrir encore d'autres dans les mêmes parages. La pétition demande la suppression d'un pareil abus.

M. Crozat présente une résolution pour la suppression impôt de 5 cents par tête sur les ventes de bœufs, lots, &c.

M. Ramos présente un amendement assez singulier qui est adopté. Cet amendement prohibe toute maison de ce genre dans les limites du premier district de la première municipalité à l'exception de la rue St. Louis. Tous les membres du premier district votent la résolution.

M. Bouligny en présente une autre qui est également adoptée, et qui ordonne qu'il ne sera accordé aucune licence nouvelle pour jeu de mots, lots, &c.

M. Davis présente une résolution pour autoriser le Voyer à faire numéroter les wharfs à partir de la rue du Canal. Une autre autorise l'ouverture des rigoles du flûve pour l'arrosement des rues.

Le Conseil s'occupe ensuite de l'élection du Trésorier des travaux publics. M. Durel qui reçoit la majorité des voix, est déclaré duement élu.

M. J. Pilla a été élu, par six voix contre deux, député-voyer. M. Burgy a obtenu 2 voix, et 2 membres ont voté en blanc.

Le maire est autorisé par une résolution à faire annoncer dans le journal officiel quelle 7 mai, aura lieu l'élection de cinq commissaires de police.

CHRONIQUE LOCALE.

MAGNETISME.—Le Dr. Underhill doit donner ce soir, au cette même Salle St Louis, déjà témoin des merveilleuses expériences faites par M. Webster et Frédrick, une séance mesmérique dans laquelle il magnétisera, dit-on, deux cirésiques à la fois.

BENEFICE DE M. GROSSETH.

Ce soir a lieu le bénéfice du premier ténor de la compagnie d'Orléans, M. Grosseth. Cet artiste a su se concilier avec de sympathies parmi les habitués du théâtre, pour être certain que la foule s'empressera de répondre à son appel. Le de acte de la *Favorita*, et le grand duo de la *Reine de Chypre* donneront au bénéficiaire l'occasion de recevoir des applaudissemens mérités; et ce qui ne sera pas le moins intéressant de la soirée, Mme. Fleury Jolly chantera le rôle de l'*Ambassadrice*.

COUR CRIMINELLE.—John Mullen, prévenu d'avoir brûlé la lettre au service de la Poste aux lettres du Sous Municipalité, a comparu hier. L'avocat du district a soutenu l'accusation et M. J. C. Larue a présenté la défense. A 3 heures le jury a délibéré. A 5 heures il a rendu un verdict d'acquittement.

Le Recorder Génois a envoyé hier au Cour Criminelle Wm. Pierce, prévenu d'avoir voulu mettre en circulation un billet de 5 francs, qu'il prétendait être un demi-aigle américain.

Le Coroner Davis a fait tirer une enquête sur le corps d'un individu blanc qui a été trouvé noyé en face du moulin à scie d'en bas.

On lit dans le St. Louis *Neu Era*:

"Encore une Mormonie.—Le sénateur Congrès est arrivé hier de la Nouvelle-Orléans avec environ cent cinquante Mormons à bord. Ils viennent en grande partie de l'*Isle of Man* sous la conduite d'un ci-devant ministre mormon. Ils étaient partis de Liverpool par le navire *Glasgow*. Cela fait trois cents qui sont passés ici dans moins d'une semaine en rendant à Nauvoo.

MANSOUR.—Un allemand, nommé John Ecergrant, s'est tué le 23 de ce mois à St. Louis, en tombant du toit de l'hôtel des Etats-Unis, où il était monté pour nettoyer quelques tapis.

OHIO.—M. T. W. Bartley, Président du Sénat, a prêté serment comme gouverneur par intérim en remplacement du gouverneur Bauman, nommé ministre à la Cour de Prusse. Il est plus de regretter, c'est que le gouverneur par intérim Bartley, locofoco, est le fils de Mordecai Bartley, le candidat whig pour ce poste.

Nous voyons par le *Louisville Journal* que deux steamers, le *Express Mail*, descendant la rivière, et *Cincinnatis*, le remontant, se sont heurtés dans le nuit du 20 sur l'Ohio, à 30 milles au-dessous d'Louisville. Les deux ont eu des avaries, mais les plus considérables ont été éprouvées par le *Express-Mail*.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez insérer dans les colonnes de votre estimable journal les lignes qui suivent:

Un journal américain a fait il y a quelques jours un appel aux français résidant à la Nouvelle-Orléans et leur a suggéré de faire une manifestation publique en faveur de M. l'amiral Dupetit-Thouars. Un comité s'est formé, et tous les membres de ce comité sont citoyens américains.

Que maintenant les français devenus américains désnaturés, qui ne leur pays de leur naissance, rien de mieux; mais qu'ils se mêlent du gouvernement de la France, c'est un droit auquel ils ont renoncé.

Quant aux français restés français, ils ne s'amuseront point à une manifestation anti-nationale, et leurs motifs les voici:

Le document leur manquent pour asseoir une opinion raisonnable sur la conduite de M. Dupetit-Thouars, mais les journaux, avec les Chambres, les Pétitions, qu'ayant accepté le protectorat de Taïti, la France n'avait pas le droit d'y substituer le pouvoir, de prendre et pas protéger.

Et pourquoi pas? *et en France* le droit appartient à chacun d'employer son influence personnelle et les moyens légaux au renversement d'un ministère, ou *dehors* le silence sur les actes de leur gouvernement est pour les français une règle prudente et sage, et que ceux qui ne l'observent pas le gouvernement de pays est inséparable du pays lui-même.

Ils pensent enfin que M. Dupetit-Thouars, dont personne ne met en doute le patriotisme, le courage et les intentions, préférera l'obéissance qu'il doit, comme militaire, au chef de l'Etat, à une vaine et passagère popularité.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé: C.

On nous prie d'insérer la communication suivante:

MAGNETISME ANIMAL.

Le docteur Underhill St hier, devant une petite assemblée, quelques expériences magnétiques. Son objet était moins d'amuser les assistants que de les convaincre de la clairvoyance de son somnambule, ou plutôt de l'utilité du magnétisme dans le traitement des maladies. Rien, il est vrai, n'est moins utilité, moins divertissant, que le docteur Underhill fait du magnétisme. Il est difficile de convaincre ceux qui ne veulent pas être convaincus: le temps seul le peut;—mais les personnes qui ont le sérieux désir de s'éclairer le peuvent d'une manière bien simple. De ce qu'une chose sort du compas de notre intelligence, il ne faut pas conclure qu'elle soit fausse. De combien de faits merveilleux ne nommes-nous point pénétrés, et auxquels de nouvelles découvertes ne nous ont point été et longtemps refusé—et l'acte de libération de Pierre paraîtrait également que c'est à la recommandation de M. le baron de Horrberg— Or, comme c'est après la présence que nous avons fait M. le baron que ces heureuses choses nous sont arrivées, comme au premier moment, ne pouvant maîtriser sa douce émotion en présence des heureux qu'il a fait, M. le baron a reçu avec une noble franchise les remerciements et aux actions de grâce,—Il n'y a plus à douter au moment que votre excellence soit le baron de Horrberg.—Octave répondit par un sourire un peu embarrassé—et nénamoins occupé la politesse que lui livrait ces compagnons de voyage, qui voulaient qu'il prendît avant eux pour entrer dans le salle à manger. Il ne pouvait refuser le bon de baron de Horrberg sans avoir qu'il avait accepté des remerciements pour des services rendus par un autre;—il fallait dire le baron de Horrberg,—ou un insigne gredin;—il ne crut pas devoir mentir. Octave croyait rêver,—il se demanda au moment à lui-même s'il n'était pas par hasard baron de Horrberg—et si quelque sorcier ne venait point de lui jouer quelque de ses tours